



FORMALITÉS ADMINISTRATIVES GYMNASTIQUE ARTISTIQUE EN COMPETITION OBLIGATOIRE

Madame, Monsieur,

Une nouvelle année sportive commence. **Vous serez accueilli que par des moniteurs bénévoles.**

Afin d'inscrire ou de réinscrire votre enfant à la gymnastique de l'Avenir de Mandeure, nous vous demandons de :

- ✓ Compléter et de nous rendre la fiche d'inscription saison 2026 - 2027 (Page 1- 1).
- ✓ Régler la cotisation annuelle, nous fournir 2 chèques de caution. (1 caution "tenues" + 1 caution "compétitions")
- ✓ Fournir une photo récente réglementaire (format carte d'identité obligatoire avec Nom et Prénom au dos).
- ✓ Compléter le questionnaire de santé et nous rendre que le coupon si vous avez répondu non à toutes les questions.
- ✓ Les familles dont leur enfant bénéficie du Pass'Sport doivent nous transmettre obligatoirement le document reçu par le ministère des Sports en l'imprimant. Tout autre moyen de transmission sera refusé.

TARIFICATION ANNUELLE:

	1 à 3 chèques	1 chèque	1 chèque
	Cotisation annuelle	<u>Caution tenues</u> (Survêtement + Justaucorps) filles (Survêtement + Léotard + Short) garçons	<u>Caution compétitions</u>
Premier enfant	125,00€	150,00€	40.00€
Deuxième enfant	85,00€	150,00€	40.00€
Troisième enfant	65,00€	150,00€	40.00€

Un tarif dégressif s'applique en fonction du nombre d'enfants inscrits d'une même famille d'un même foyer fiscal.

Possibilité de règlement en 3 échéances, mais **la totalité du règlement doit être remis à l'inscription.**

1^{er} enfant : règlement en 3 mensualités : 1^{er} chèque, 45,00 €, 2^{ème} chèque, 40,00 € et 3^{ème} chèque, 40,00 €.

2^{ème} enfant : règlement en 3 mensualités : 1^{er} chèque, 35,00 €, 2^{ème} chèque, 30,00 € et 3^{ème} chèque, 20,00 €.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de "Avenir de Mandeure"

JOURS ET HORAIRES D'ENTRAÎNEMENTS : Gymnase Eugène Courvoisier et salle de l'Avenir à Mandeure

Jeunes poussines et poussines : Le lundi de 18h00 à 19h30, le mercredi de 16h00 à 17h30.

Jeunesses : Le mardi et jeudi de 18h00 à 19h30.

Aînées : Le mardi et jeudi de 18h30 à 20h00.

Jeunes poussins et pupilles : Le mardi et vendredi de 18h00 à 19h30.

- ✓ Prévoir une bouteille d'eau ou une gourde marquée au nom du gym (pas de sirop)
- ✓ Interdiction de porter les tenues de l'association pendant les entraînements
- ✓ Cheveux longs attachés obligatoirement, chewing-gums, bijoux et **téléphones portables interdits lors des séances.**

HYGIENE ET RESPONSABILITE DES PARENTS :

Nous n'accueillerons pas les enfants souffrant de maladie contagieuse. **Merci de bien vouloir nous prévenir.** Ceux souffrant de verrues plantaires devront porter des chaussons. Toute égratignure ou blessure sera recouverte par un pansement adhésif. L'enfant porteur de poux sera interdit de salle.

Nous assumons les responsabilités qui nous reviennent au cours des entraînements et des manifestations.

En cas de blessure, votre enfant devra consulter si besoin un médecin. En cas de blessure importante, une déclaration d'accident sera complétée et transmise à notre assureur (délai maximum, 4 jours après l'accident).

Toute reprise d'activité sportive nécessite obligatoirement un certificat de rétablissement par un médecin.

PARENTS : Assurez vous de la présence du moniteur dans la salle quand vous amenez votre enfant.

A chaque fin de séance, récupérez impérativement vos enfants auprès des moniteurs.

Veillez également à ce qu'ils aient récupéré toutes leurs affaires. (Trop de vêtements sont oubliés dans les salles de gymnastique)

TENUES SPORTIVES OBLIGATOIRES:

Tee shirt, short, leggings, justaucorps, ballerines ou chaussettes blanches. **(Joggings interdits)**

Compte tenu des compétitions en groupes ou individuelles durant la saison, nous mettons à la disposition des gymnastes, des tenues sportives réglementaires et obligatoires dont : survêtement, short, Léotard, justaucorps. Celles-ci devront être restituées en juin après la dernière compétition. (voir règlement ci-dessous)

DEPLACEMENTS AUX CONCOURS ET ABSENCES

Nous avons recours aux parents pour les déplacements dans le secteur Belfort / Montbéliard.

Les déplacements plus lointains pourront être pris en charge par l'association, (transports par autocars obligatoire à l'aller).

Toute absence à une de ces compétitions peut compromettre les résultats de toute l'équipe.

REGLEMENT TENUES:

- Aucune tenue ne sera attribuée sans les versements des 2 cautions.
- Lavage à froid ou maximum 30° pour toutes les tenues sans exception, essorage et repassage interdits, séchage sur cintre uniquement.
- En fin de saison sportive, principalement fin juin, toutes les tenues devront être contrôlées par les parents. (poches vidées etc...) Celles-ci devront être lavées et pliées.
- Les dates de restitution seront communiquées par mail ou par un moniteur.
- Elles devront être restituées **auprès d'un moniteur**.
- **En cas de non respect de ce règlement (tenues non rendues, non contrôlées et non lavées ou dégradées), les chèques de caution seront systématiquement encaissés.**

REGLEMENT COMPETITIONS:

- Des frais d'inscription et de transport sont engagés chaque année pour chaque gymnaste et pour chaque compétition.
- Chaque gym ayant été inscrit(e) par le moniteur à une compétition et manquant(e) à celle-ci sans motif valable, se verra sanctionné(e) par l'encaissement de la caution compétition.
- En cas d'impossibilité pour raison maladie ou évènement familial, merci de prévenir le plus rapidement possible.
- Un justificatif ou certificat pourra être exigé.